



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : L'an **DEUX MILLE VINGT SIX, le JEUDI VINGT NEUF JANVIER**
Présents : **13** le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
En exercice : **16** convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 19h00,
Votants : **15** sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **22 janvier 2026**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : LOUIS Gilles

Absents ayant donné pouvoir : AUDEBERT Délizia à GAURIVEAUD Jean-Jacques,
AUTIN Martine à WATRIN Béatrice

Secrétaire de séance :

Le conseil municipal nomme par 15 voix
...MOTARD Daniel en qualité de secrétaire de séance (art. L. 2121-15 du CGCT).

Sylvie BOUTEILLER, Directrice Générale des Services assiste à la séance, sur prescription de monsieur le Maire, conformément à l'article L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, mais sans participer aux délibérations, votes et décisions.

DE 007-2026/01-007 DENOMINATION DE VOIE

Sylvie TURPIN indique aux élus que la voie VC-17 qui relie la RD 141 -avenue du Grand Logis à la rue des Plantes du Moulin n'est pas dénommée. Elle propose aux élus de la nommer « rue du marais »

***Le conseil municipal après en avoir délibéré par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE,
0 ABSTENTION***

- ***NOMME la voie communale n°17 qui relie la RD 141 à la rue des Plantes du moulin :***
○ ***Rue du Marais Doux***

Pour extrait conforme



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD